



LYCÉE LOUIS
LACHENAL

Lycée des Métiers du Bâtiment et de l'Industrie
www.lycee-louis-lachenal.fr

Taxe d'apprentissage 2012

sur les salaires 2011

➤ Aider le Lycée Louis Lachenal, c'est investir dans la formation de nos jeunes techniciens, vos futurs collaborateurs

➤ Un lycée avec de bons résultats 2011

Bac S-SI	96.67 %
Bac STI2D- Bac PRO	84.88%-100 %
BTS	79.26 %
Concours d'entrée aux grandes écoles	100 % ont intégré une grande école

➤ Modalités de versement de la taxe : par un organisme collecteur

Votre organisme collecteur habituel (Chambre de Commerce et d'industrie ou Syndicat Professionnel) vous déchargera des tâches de la répartition de votre taxe selon vos consignes, et vous adressera le reçu libératoire.

PRÉCISEZ BIEN QUE VOUS AFFECTEZ VOTRE VERSEMENT AU LYCEE LOUIS LACHENAL ARGONAY.

Sans cette mention, votre versement risque d'être affecté dans un autre établissement.

Merci de nous informer de votre démarche en nous adressant le double de votre courrier adressé à l'organisme collecteur.

Pour être exonéré des subventions versées, il suffit que vous présentiez au Trésor le reçu libératoire qui vous aura été adressé par l'Organisme Collecteur.

➤ Habilitation

Catégories A et B

➤ Par cumul

Catégorie A (niveaux IV et V) + Catégorie B (niveaux II et III)
Ou Catégorie B + Catégorie C (niveau I)

Renseignements

335, route du Champ Farçon

Argonay - 74370 PRINGY

Tél. 04.50.27.20.96

Fax 04.50.27.32.21

contact@lycee-louis-lachenal.fr

www.lycee-louis-lachenal.fr